



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Chef de Division de la Sécurité Aéronautique
Rattachement hiérarchique	Direction de l'Aéronautique Civile

PRINCIPALES ACTIVITES

- ✓ Superviser la sécurité de l'ensemble des opérations relatives à la formation et aux licences du personnel aéronautique, à l'exploitation technique et à la navigabilité et la limitation de nuisance des aéronefs :
 - Attribuer les homologations ou agréments des organismes de formation du personnel aéronautique (PNT ; PNC ; MEA et ATE), ainsi que le suivi des moyens disponibles pour assurer cette formation ;
 - Organiser des examens théoriques et pratiques dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur ;
 - Assurer la gestion des titres aéronautiques de vol et des documents relatifs à l'exercice de la profession du personnel aéronautique ;
 - Délivrer et renouveler les qualifications du personnel aéronautique ;
 - Certifier et assurer le contrôle technique d'exploitation des entreprises de transport et de travail aérien ;
 - Délivrer et suivre le maintien des agréments opérationnels relatifs à l'exploitation technique des aéronefs ;
 - Contrôler les conditions d'utilisation des aéronefs dans le domaine lié à la conduite de vol ;
 - Contrôler l'utilisation des équipages de conduite et de cabine ;
 - Coordonner avec les inspecteurs de la sécurité aéronautique, les actions d'inspection et de supervision continue des exploitants ;
 - Certifier les aéronefs civils pour la navigabilité et la limitation des nuisances ;
 - Tenir le registre d'immaculation des aéronefs civils ;
 - Assurer le maintien de la navigabilité des aéronefs ;
 - Attribuer l'agrément aux services d'entretien des exploitants, et des organismes de maintenance des aéronefs ;
 - Superviser et contrôler ces services et organismes, les établissements de formation à l'entretien des aéronefs et les mécaniciens d'entretiens licenciés ;
 - Assurer la surveillance de la production aéronautique et notamment de l'attribution et du maintien des agréments de production.
- ✓ Coordonner les activités des inspecteurs de l'aéronautique civile, des contrôleurs de la navigabilité des aéronefs avec le personnel technique de la division ;
- ✓ Gérer le système de médecine aéronautique tel que préconisé par l'OACI ;
- ✓ Assurer la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.



